

“ suivis dans la conduite de ces institutions aussi bien que dans le genre d'architecture.
“ On a accordé une attention spéciale à la construction et à la ventilation des cellules,
“ à la discipline générale de ces institutions, à tout ce qui se rapportait à leur condi-
“ tion sanitaire, aux approvisionnements, aux systèmes de comptabilité et à toute
“ autre chose concernant le fonctionnement intérieur d'une prison. Bien que nous
“ ayons vu beaucoup de choses qui appelaient notre attention, et dont nous tirerons
“ avantage, la franchise nous oblige à dire que nous n'avons eu aucune prison consi-
“ dérant l'ensemble, qui égalât dans tous ses détails de construction et ses règlements
“ de police interne celle de l'Ohio. Pour la construction et la ventilation des cellules
“ nous avons reçu de bons renseignements dont nous pourrions profiter en cons-
“ truisant de nouvelles cellules et en refaçonnant les anciennes. Ce résultat nous a
“ confirmés dans l'opinion générale que le pénitencier de l'Ohio n'est égalé par
“ aucune institution du même genre aux Etats-Unis—surtout dans le département de
“ l'hôpital qui, pour l'étendue, la lumière et la ventilation, ainsi que pour les amélio-
“ rations modernes dans l'art d'avoir soin des malades, les bains, la diététique, son
“ traitement, etc., excelle de beaucoup tout ce que nous offre les institutions sem-
“ blables en Europe.”

Un examen des opérations du pénitencier de l'Ohio serait très avantageux à l'Inspecteur ou au préfet d'aucun de nos principaux pénitenciers.

Je fais deux visites régulières, suivant les dispositions de l'acte, à chacun des pénitenciers de Kingston, St. Vincent de Paul, St. Jean et Halifax dans le courant de l'année. J'ai aussi visité deux fois l'Asile de Rockwood. J'ai aussi fait une visite spéciale au pénitencier de Kingston pour tenir une enquête sur l'évasion d'un prisonnier.

En retournant d'Halifax, en mars dernier, je suis demeuré à Dorchester, N. B., suivant vos instructions, afin de visiter et de faire rapport sur le site et les alentours où l'on se proposait de construire le nouveau pénitencier pour les provinces maritimes. J'ai parcouru le terrain tranquillement et je suis arrivé à la conclusion qu'il était propre à l'objet en question. Un plateau élevé offre une position dominante et salubre au pénitencier. La terre est propre aux travaux de culture. Il semble y avoir une abondance de grès gris très bon pour bâtir à cause de sa dureté et de la résistance qu'il oppose à l'influence du temps et des saisons. On peut avoir de l'eau en grande quantité soit en construisant un réservoir à la base nord du plateau et en dirigeant vers lui les différents filets d'eau qui coulent entre les collines pour les pousser dans les bâtisses ou en creusant des puits. Une grande quantité de bois, que l'on pourrait employer pour quelques-uns des objets que l'on fabrique maintenant dans le pénitencier de St. Jean, croît sur le terrain. Le chemin de fer Intercolonial passe dans le voisinage de l'endroit choisi pour le nouveau pénitencier, ce qui permettra d'obtenir facilement toutes les choses nécessaires. On se prépare à construire le pénitencier, et on espère compléter sous un délai raisonnable une bâtisse pour loger les prisonniers maintenant détenus dans les pénitenciers de St. Jean et d'Halifax.

J'ai visité Boston, dans le même voyage, pour recueillir tous les renseignements possibles au sujet de la nouvelle prison d'état de l'Etat de Massachusetts maintenant en voie de construction à Concord, et pour obtenir, s'il était possible, copies des plans et devis, afin d'introduire dans les plans du pénitencier de Dorchester toute amélioration trouvée convenable. J'ai à exprimer ma reconnaissance à l'honorable T. L. Wakefield, président du bureau des commissaires des prisons pour l'Etat de Massachusetts, et à Georges Ropes, écuier, l'architecte dont le plan pour la nouvelle prison d'état avait été accepté, pour la courtoisie et l'attention dont j'ai été l'objet de leur part. Ces messieurs ont fait tout leur possible pour favoriser l'objet de ma mission. Si tout ce que l'on avait espéré n'a pas été accompli, cela est dû à des circonstances sur lesquelles ni eux ni moi n'avions un contrôle, et auxquelles il n'est ni nécessaire ni opportun de faire allusion plus au long.

Le sujet de la discipline des prisons, de l'administration et de la réforme, occupe beaucoup l'attention des penseurs et des philanthropes dans le monde civilisé. On a tenu des conventions et des congrès dans lesquels des délégués de différents pays ont comparé les opinions et fait part de leur expérience. Cette œuvre est celle d'hommes